

GARANTIE

Votre satisfaction est notre première priorité ici à FlexiSpot. C'est pourquoi nous sommes heureux de vous offrir une garantie limitée qui couvre les défauts de matériaux ou de fabrication sur tous les nouveaux produits FlexiSpot. Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur initial et n'est pas transférable. Seuls les consommateurs achetant des produits FlexiSpot auprès de détaillants ou de revendeurs FlexiSpot agréés peuvent bénéficier de notre garantie limitée.

Qu'est-ce qui est couvert ?

Cadres de bureaux assis debout FlexiSpot

Tous les bureaux réglables en hauteur FlexiSpot achetés à partir du 1er juillet 2022 bénéficient d'une garantie limitée et non transférable. Par la présente, nous couvrons tous les bureaux assis debout FlexiSpot pour une période de :

Garantie de 10 ans

• Bureau assis debout FlexiSpot Flagship : Q8, E7H, E7 PRO, E8 PRO

Garantie de 7 ans

• Bureau assis debout FlexiSpot Premium : E7, E8

Garantie de 5 ans

• Bureau assis debout FlexiSpot Standard : EQ5, ED5

Garantie de 3 ans

• Bureau assis debout FlexiSpot Essentiel : EG1, EF1

Tous les bureaux assis debout FlexiSpot non mentionnés ci-dessus bénéficient d'une garantie de trois ans.

Chaises FlexiSpot

Toutes les chaises FlexiSpot achetées à partir du 1er Jul, 2022 comprennent une garantie de 3 à 10 ans. Veuillez vous référer à la page produit.

Vélos de bureau FlexiSpot

Tous les vélos de bureau FlexiSpot achetés à partir du 1er juillet 2022 bénéficient d'une garantie de 3 ans.

Accessoires FlexiSpot

Tous les accessoires FlexiSpot, tels que les supports d'écran, les stations de travail, les supports d'unité centrale, achetés à partir du 1er juillet 2022, sont garantis 2 ans.

Que se passe-t-il si mon produit est défectueux ?

FlexiSpot remplacera (sans frais pour vous) les pièces défectueuses de l'un de ses produits lorsque le défaut est dû à une mauvaise fabrication et/ou à un mauvais matériau. Si FlexiSpot n'est pas en mesure de fournir un produit de remplacement, et si la réparation n'est pas pratique ou ne peut être effectuée en temps voulu, FlexiSpot peut choisir de rembourser le prix d'achat en échange du retour du produit.

GARANTIE

Dois-je payer les frais d'expédition d'un produit de remplacement ?

Dans le cas rare où votre produit FlexiSpot est défectueux, nous vous fournirons un produit de remplacement expédié sans frais vers la France. Nous utilisons DHL, GEL, DPD ou GLS pour expédier les produits de remplacement, mais une expédition accélérée est possible si vous choisissez de payer les frais supplémentaires. Si vous souhaitez qu'un produit de remplacement soit expédié à une adresse hors de France, vous devrez payer les frais d'expédition.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert ?

Notre garantie limitée ne couvre pas les problèmes causés par :

1. Des conditions, des dysfonctionnements ou des dommages ne résultant pas de défauts de matériaux ou de fabrication.
 2. Conditions, dysfonctionnements ou dommages résultant d'une usure normale, d'une installation incorrecte, d'un entretien inadéquat, d'une mauvaise utilisation, d'un abus, d'une négligence, d'un accident ou d'une altération.
 3. Les accessoires, les matériaux et produits connectés, ou les produits connexes non fabriqués par FlexiSpot.
 4. Conditions, dysfonctionnements ou dommages résultant du non-respect des instructions et directives relatives à l'utilisation prévue du produit.
- Notre garantie limitée est annulée si un produit est retourné avec des étiquettes enlevées, endommagées ou altérées ou toute autre modification (y compris le retrait de tout composant ou couvercle externe).

Comment déposer une réclamation ?

Déposer une réclamation pour un service de garantie est rapide et facile. Il suffit de contacter le service clientèle par e-mail à l'adresse info@flexispot.de ou par téléphone au numéro gratuit 0 211 368 74223. Veuillez à avoir à portée de main votre ticket de caisse ou toute autre preuve d'achat. Vous devrez fournir la preuve de la date et du lieu d'achat de votre produit FlexiSpot.

Exclusion des garanties ; limitation des dommages-intérêts

Sauf dans la mesure où la loi applicable l'interdit, toutes les garanties implicites (y compris les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) seront limitées à la durée de cette garantie, et Flexispot ne sera pas responsable de tout dommage accessoire, indirect, spécial ou consécutif, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de profits ou de revenus, résultant de toute violation de garantie ou de condition expresse ou implicite, ou en vertu de toute autre théorie juridique, même si Flexispot a été informé de la possibilité de tels dommages. Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations sur la durée d'une garantie implicite ou l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, indirects, accidentels ou consécutifs, de sorte que les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Droit applicable

La présente garantie est régie par les lois françaises, sans donner effet aux principes de conflit de lois qui pourraient prévoir l'application de la loi d'une autre juridiction.